

Edito



En écho au mouvement national, nous devons, à notre échelle, organiser les conditions d'un mieux vivre pour nos concitoyens en leur apportant des services utiles pour faciliter leur vie quotidienne et leur insertion dans un monde souvent brutal pour les plus faibles.

Il faut l'entendre, c'est le sens de l'histoire, c'est notre devoir d'élus.

Pour y parvenir, notre service action sociale s'est structuré et forme une équipe. Nous réorganisons les partenariats existants afin de travailler ensemble et trouver les solutions les mieux adaptées. Car nous sommes convaincus, que seul un travail partenarial et coordonné mènera à des résultats.

C'est en ce sens que la « Maison pour Tous », dont les travaux d'aménagement vont démarrer prochainement, a été pensée. Le projet mobilité, son corollaire indispensable, permettra au plus grand nombre de nos habitants, quelle que soit sa commune de résidence, de bénéficier de l'accès aux permanences et aux animations portées par la « Maison pour Tous ».

Vous découvrirez plus largement dans le « dossier » de cette publication, les actions menées ou envisagées par la Communauté de communes. Vous êtes, habitants de notre territoire, au centre de chacune de ces actions. Soyez assurés que notre motivation depuis le début du mandat, c'est bien de considérer vos besoins et d'y répondre par la mise en place de ces projets, dans le respect de chacun, et de l'intérêt général.

Bonne lecture,

- Nicole LEPELTIER - Présidente de la Communauté de communes du Val de Sully

Dn Breft

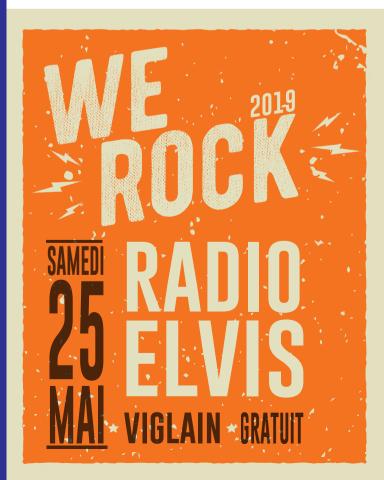
Séance de rattrapage! Si toutefois vous ne l'avez pas encore vu, le film valorisant notre territoire est à visionner sur notre site www. valdesully.fr (lien dans les actus).

.....

Aux prochaines vacances, *Céleste et Lulu* débarquent sur le territoire ! Suivez leurs aventures en Val de Sully et découvrez à leur côté, les activités à faire pendant les vacances scolaires. Magazine gratuit disponible dans les médiathèques et à l'Office de Tourisme.

Plusieurs entreprises ont prévu de s'installer sur le territoire cette année. Un **chantier école nucléaire** est notamment en construction aux Gabillons (entreprise IFCEN).

Les manifestations culturelles 2019 soutenues par la Communauté de communes débutent ! Fest'hiver, Art'gens, Les Heures historiques, les spectacles de la Gare 126 ... Bien ententu, toutes les informations pratiques sont dans le programme culturel !





Mémoire filmée

en Val de Loire

Lors de deux séances commentées exceptionnelles, découvrez des films d'archives collectés dans la région par Ciclic, l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Contribuez à la mémoire collective!

Afin de préparer ces séances Ciclic et la Communauté de communes du Val de Sully recherchent des films tournés depuis les débuts du cinéma.

Vous avez filmé la petite ou la grande histoire du Val de Loire, des années 1920 à nos jours

Participez à la constitution du patrimoine cinématographique régional en déposant vos films au Ciclic, ils viendront enrichir le programme des projections d'octobre 2019. Une copie de vos films remise gratuitement (sous réserve de leur intérêt documentaire et patrimonial), vous permettra également de les revoir très facilement.

Au programme : les plaisirs de l'eau en famille à Sully sur Loire en 1935, un grand concours de pêche régional à Chécy vers 1936. les suites des bombardements allemands de juin 1940 à Gien et Sully sur Loire, la procession de Notre-Damede-Boulogne vers 1945 à Jargeau, une sortie au pont canal de Briare dans les années 1950. les travaux des champs à Saint Denis en Val en 1957, le rude hiver 1963 à Ouzouer sur Loire. le manège de Petit Pierre à Fav aux Loges en 1970, l'effondrement du Pont de Sully sur Loire en 1985... et bien d'autres!

Jeudi 31 octobre à 20h30 au Cinéma *Le Sully* à Sully sur Loire Entrée libre. Durée : 1h30

ACTION!





vos films sur les thèmes de : la vie paysanne, les festivités, les traditions, les métiers ou les savoir-faire, la vie des écoles, les marchés, les foires, les comices agricoles, les sports, les élections, les visites officielles ou la vie quotidienne



Transmettez vos films en format:



Contactez

le Ciclic pour
le dépôt des films

Jean-Benoit Pechberty Chargé de collecte et de valorisation : 02 47 56 08 08 jean-benoit.pechberty@ciclic.fr

Au conseil.



Décembre

- Attribution d'aides économiques dans le cadre du règlement d'aide aux TPE
- Attribution de fonds de concours aux communes membres
- Définition de l'intérêt communautaire
- Engagement de la procédure OPAH
- Convention avec Vallogis et Logem Loiret
- Création de postes pour les services communautaires
- Mise en place du télétravail
- Nom pour le Centre d'interprétation
- Marque Sologne
- Attribution de subventions aux associations (PACT et autres subventions)
- ■Autorisation d'urbanisme ZAE Jouanne et bâtiment sis 32 rue Jeanne d'Arc à Sully sur Loire
- Annulation de titres et admissions en non-valeur
- Création CISPD
- Modification réglement des ALSH

Janvier

- Attribution marché de travaux relatif à la construction d'un multi-accueil
- Adhésion au service d'aide à l'emploi du Centre de gestion de la FPT Loiret
- Attribution de subventions
- Acquisition d'un terrain pour la future déchetterie

Février

- Approbation de l'avant-projet relatif à la construction d'un bâtiment de formation sur la ZAE des Gabillons
- Approbation de la convention relative au plan de communication de la Marque Sologne
- Approbation de la convention de mise à disposition d'un apprenti avec la commune de Dampierre en Burly
- Approbation de la modification statutaire du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
- Débat d'Orientations Budgétaires 2019



sier

S PROCHE DE EOCCUPATIONS ■



L'action sociale de la Communauté de communes du Val de Sully se structure et s'adapte aux besoins du territoire, avec un service dédié à cette compétence.

L'action sociale est définie par les moyens mis en œuvre pour vous apporter des solutions et vous faciliter la vie quotidienne, dans différents domaines. Ainsi, quels que soient votre situation familiale, votre âge, votre lieu de résidence vous pouvez être concernés par un des service proposés :

- l'enfance et la petite enfance (de la naissance au CM 2 : crèches, relais petite enfance, accueil de loisirs.....)
- la jeunesse (animations pour les 11-17 ans des 19 communes : loisirs, sorties culturelles, activités créatives, actions de prévention ...)
- les personnes âgées (livraison des repas à domicile, aide au maintien à domicile ...)
- le logement (amélioration de l'habitat, économie d'énergie, ...)
- l'emploi, l'insertion et la formation
- l'accompagnement aux démarches administratives
- la mobilité
- >>> Présentation de ces services dans les pages suivantes!

Tournoi futsal avec Briare

Accompagner et

1. MAISON POUR TOUS

Suite au diagnostic "animation de la vie sociale" élaboré en 2016 et conforté par le projet de territoire, élus et partenaires sociaux ont dégagé des axes d'intervention pour une meilleure efficience et répartition de l'action sociale sur le territoire. Place à l'action!



Les Magnolias Restaurant

Simplifier les démarches et l'accompagnement

Les démarches, quelles qu'elles soient, sont souvent complexes et dématérialisées : pas toujours facile de s'y retrouver !

La solution > la Maison pour tous qui -en complément de l'action des différents CCAS- réunira en un seul lieu les partenaires permettant de vous faciliter les démarches (CAF, Maison du Département, Pôle emploi, Mission locale. ...).

Des services communautaires tels que le Relais petite enfance, l'Antenne emploi ou l'animation jeunesse y interviendront également. En outre, de nouveaux services pourront être développés sur le territoire ; les besoins ressortiront dans le projet d'animation sociale co-écrit avec les partenaires sociaux et les associations.

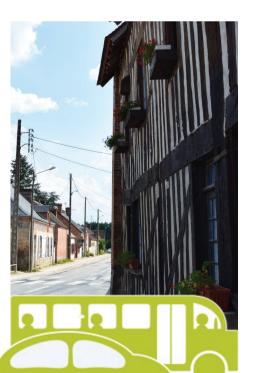


0ù ? 32 boulevard Jeanne d'Arc, Sully sur Loire



Quand?

Ouverture prévue au dernier trimestre 2019.



Faciliter la mobilité

Sur le territoire, peu de transport en commun ! Il est donc nécessaire voire indispensable d'être véhiculé pour beaucoup d'actes de la vie quotidienne (courses, rendez-vous médicaux, recherche d'emploi ...). Pour accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés à ce niveau, la Communauté de communes réfléchit à un projet global de mobilité. Afin que chacun ait accès à la Maison pour tous certes, mais également à l'ensemble des services proposés sur le territoire voire à des connections avec les autres territoires (en permettant par exemple aux habitants de se rendre au départ des lignes régulières *Rémi*).

La Commission Mobilité engage une réflexion pour organiser le transport sur le territoire et proposera une enquête en mars, à tous les habitants du Val de Sully.

En parallèle, et en partenariat avec les communes, la Maison pour tous sera équipée de matériel pour développer les visio-conférences et permettra ainsi aux citoyens de prendre contact avec des institutions tout en restant dans leur commune.

Enquête mobilité

à retrouver sur www.valdesully.fr ou dans votre Mairie.

être solidaires

2. TROUVER UN EMPLOI, SE FORMER

Service de proximité, l'Antenne Emploi est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement. L'Antenne travaille en lien avec les services publics de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale. Son rôle est de conseiller le public dans les diverses démarches et de l'orienter vers les structures adaptées. L'Antenne s'adresse à tous : demandeur d'emploi (inscrit ou non à Pôle emploi), salarié, bénéficiaire du RSA, étudiant, employeur (entreprise comme particulier) et ausssi les habitants en matière d'accompagnement aux démarches administratives.



Ordinateurs, téléphone, imprimante sont disponibles gratuitement pour vos démarches.



Un accompagnement personnalisé pour

Effectuer vos démarches liées à l'emploi: inscription à Pôle emploi, actualisation mensuelle, mise à jour de l'espace personnel, rédaction de CV et de lettres de motivation, ciblages d'entreprises, consultation de sites de recrutement...

Effectuer vos démarches administratives et dématérialisées CAF, Sécurité sociale, Caisse de retraite, Pajemploi, permis de conduire, carte grise, demande de logement...

Vous informer sur vos droits et obligations et sur les prestations proposées par les partenaires de l'emploi.

Vous mettre en relation avec les agences intérim, les organismes de formation, les entreprises et partenaires de l'insertion sociale et professionnelle du territoire et toutes institutions!

Réorienter votre parcours professionnel grâce à un accès à l'information générale sur les emplois, les métiers, les formations, les secteurs porteurs, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la création d'entreprise, les organismes ressources.



Temps fort de l'Antenne

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI!

Cette année, deux sessions de *job* dating : l'une en avril, l'autre autour du mois de novembre.



C'est pratique!

Les horaires d'ouverture

Lundi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Mardi : de 14h à 18h30

Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 Vendredi : de 14h à 17h30

Place Charles de Gaulle 45600 Sully sur Loire 02 38 36 35 75

antenneemploientreprises@valdesully.fr

3. ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE

Compétence obligatoire, l'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par la Communauté de communes. Elle a fait l'objet de travaux d'amélioration et de mise aux normes. La nouvelle organisation propose 24 places d'une superficie moyenne de 50 m² équipés de blocs collectifs (sanitaires, borne eau et électricité). Un nouveau réglement a été voté et la durée maximale de stationnement a été fixée à 3 mois (sauf dérogation possible en cas de scolarisation des enfants, formation professionnelle des adultes ou hospitalisation d'un membre de la famille).

4. SOUTENIR LE QUARTIER PRIORITAIRE

L'objectif est clair, il s'agit de rattraper les disparités entre certains quartiers dit "prioritaires" et le reste du territoire par des actions co-financées (Etat, collectivités locales, associations, organismes sociaux...). Il s'agit également d'une compétence obligatoire pour la Communauté de communes. Ces actions, ouvertes à tous les habitants du territoire, sont le résultat d'un appel à projet annuel. Portées par des associations ou des collectivités, elles répondent à des besoins identifiés grâce au Conseil citoyen, structure de démocratie participative composée d'habitants du quatier.

5 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Afin de répondre aux besoins des habitants du territoire, la Communauté de communes propose un programme d'amélioration de l'habitat (présenté dans le Mag précédent) pour réduire le reste à charge lors de travaux dans les logements (isolation, couverture ...).

Ce programme s'adresse notamment aux personnes vieillissantes dont le logement nécessite des aménagement pour assurer le maintien à domicile.

En complément, la Communauté de communes assure la livraison de repas 7 jours sur 7.

> **Portage des repas,** renseignements auprès de l'hôpital 02 38 27 55 01.

Les actions sociales 2019

- ✓ Échange parents-enfantsprofessionels : *La P'tite Escale*
- ✓ Ouverture sur l'environnement des jeunes enfants ; collecte et animations "zéro déchet"
- ✓ Café-débats autour d'un thème sur le développement de l'enfant
- ✓ Bibliobus
- ✓ Fête de quartier sur le thème des saveurs du monde
- ✓ Au fil de Loire (atelier de création / recyclage)
- ✓ Les Rendez-vous de l'Emploi
- ✓ Bourse à l'insertion
- > Dates à retrouver sur l'agenda www.valdesully.fr



La **marche citoyenne** 2018 du Conseil citoyen

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et des organismes -privés et publics- concernés. Il définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques. Concrètement le but de ce Conseil n'est pas seulement de constater les faits ou commenter des statistiques mais bel et bien de développer des partenariats efficaces pour réaliser des actions concrètes qui donneront in fine lieu à des évaluations. Finalement, l'intérêt de développer cet organe au niveau communautaire est bien de garantir la cohésion des territoires et un partenariat efficace.

Large place à la prévention

Le CISPD, avec à sa tête la Présidente de la Communauté de communes, le Procureur de la République et le représentant de la Préfecture, a pour but de coordonner localement tous les acteurs (Maison du département, Caf, gendarmerie, CCAS, bailleurs...) de la prévention au sens large avec pour effet majeur escompté l'analyse de la délinquance.

Une action portée sur la sécurité

Si de tels méfaits ne sont pas majoritaires sur le terrioire, le maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques sont évidemment indispensables à une bonne qualité de vie sur le territoire.

Un des thèmes dernièrement traités était la lutte contre l'incivilité dans les transports scolaires (accompagnement dans les transports).

Un accompagnement des jeunes

Le dernier versant du CISPD concerne l'éducation, la citoyenneté, l'enfance et la jeunesse. Le but : accompagner les citoyens de demain tout en les responsabilisant. Par exemple, comme alternative à l'exclusion temporaire d'un collégien, il pourrait participer, en dehors des cours, à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives, pour une durée maximale de 20 heures. Afin d'éviter le décrochage scolaire, l'Education Nationale a aussi mis en place un accompagnement spécifique (adapté et individualisé) : c'est le parcours dérogatoire.

Tout est lié!

Certaines de ces actions intègrent également le cadre de la Politique de la ville. Le CISPD permet une approche transversale des projets cités précedemment (Maison pour tous, Antenne Emploi...).



Aller + loin

- loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
- décret n° 2007-1126 du 23 juillet 2007 relatif au conseil local et au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance - loi n° 2011-267 du 14 mars 2011
- loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure
- article 226-13 du code pénal relatif au secret professionnel

Le comice agricole

Le comité d'organisation du Comice du Val de Sully se modernise et amplifie son action en adaptant la manifestation au nouveau territoire : au revoir le canton, bonjour la Communauté de communes !

Rendez-vous, les 10 et 11 août 2019.

Autre signe des temps, des animations de rue, artistiques et participatives, remplaceront -pour des raisons de sécurité- la traditionnelle cavalcade (programme dans l'encadré). Temps fort le samedi soir avec des concerts (restauration sur place, bœuf rôti). Pour que la fête batte son plein, fanfares, bandas et autres déambulations auront lieu le dimanche. En outre, exceptionnellement cette année, la Foire aux bestiaux et à l'agriculture locale sera organisée lors du Comice.

Le monde agricole et ses acteurs mis à l'honneur

Concours de labours et motocultures, exposition de matériels agricoles, de nouvelles techniques de travail et des outils innovants tels que les GPS et les drones seront autant d'occasions proposées au public pour échanger avec les professionnels présents sur les évolutions du monde agricole.

Que les gourmands se rassurent, ils pourront tout le week-end déguster, échanger des idées et remplir leur panier grâce aux producteurs locaux qui proposeront leurs produits en vente directe

Un village de 19 chalets -un par commune de la Communauté de communes du Val de Sully-prendra vie pour valoriser le territoire et ses terroirs. Comme une vitrine offerte aux villages, chacun pourra présenter son histoire, ses actions, ses associations locales etc.



Et si on préparait le Comice ensemble ?

En attendant ce beau week-end de festivités, partagez les préparatifs avec l'équipe d'organisation en les rejoignant en tant que bénévoles (comicevaldesully2019@gmail.com) ou en les suivant sur leur page Facebook (Comice-Agricole-De-Sullysur-Loire-2019).

On peut déjà vous dire qu'il y aura....



Parole aux communes.

A chaque numéro, la Communauté de communes donne la parole à une commune membre.

ZOOM SUR LES BORDES

Commune du Val de Sully qui compte 1 870 habitants

Les Bordes est occupée à 80 % par la forêt d'Orléans. Située à l'intersection des deux principaux axes qui desservent notre Communauté de communes, cette position stratégique lui offre quelques atouts, notamment en termes d'accessibilité. C'est un village entre Loire et forêt qui comporte un centre bourg et plusieurs hameaux en bordure de forêt ou sur les coteaux.

En dépit d'importantes zones de chalandise à proximité, le centre bourg est animé par une équipe de commerçants dynamiques.



On peut commencer à visiter Les Bordes en découvrant la forêt d'Orléans qui est (avec la Sologne) un élément important du patrimoine de Val de Sully. C'est la plus grande forêt domaniale de France avec quelques sites remarquables situés sur le territoire communal tels que le chêne Paris au carrefour de l'estrade ou bien encore l'étang de Ravoir et ses fameux balbuzards pêcheurs qui déploient dans le ciel leur 1 mètre 60 d'envergure pour aller de leur nid vers la Loire qui est leur lieu de pêche favori. La faune terrestre est également présente, cerfs, biches, chevreuils et sangliers parcourent la forêt et il n'est pas rare, au hasard d'une randonnée pédestre ou à vélo, de les voir traverser devant vous. La promenade se terminera sans doute par un passage au carrefour de la résistance lieu emblématique de cette forêt à l'ombre des séquoias

En revenant de votre promenade par la route forestière des Bordes, vous découvrirez ce que nous appelons « le plateau » avec la salle polyvalente, le stade, le gymnase et le collège. Les installations sportives sont occupées par le collège et les écoles au cours de la journée ; le soir, elles accueillent des clubs sportifs dont les pratiquants proviennent de toute la Communauté de communes (le plus important compte plus de 300 licenciés). Mais le monde associatif n'est pas seulement sportif, des activités pour toutes les générations sont proposées dans les salles mises à la disposition par la commune.

La jeunesse y trouve sa place puisque l'ensemble des infrastructures scolaires permet d'accueillir les enfants depuis l'école maternelle jusqu'au brevet des collèges: près de 500 élèves sont accueillis au collège et le SIVOM Les Bordes/Bonnée accueille 240 enfants de la maternelle au CM2.



La Communauté de communes est bien évidemment présente puisque nous disposons d'une médiathèque et d'un accueil de loisirs gérés par la Communauté de communes du Val de Sully.











